Fiche révision sociologie des migrations

La migration est un phénomène global : plus de migrations interafricaines que d’Afrique vers l’Europe

Forte diversité ethnoculturelle dans toutes les sociétés occidentales, pas de société avec une unicité ethnique.

Socio des migrations apparaît en France dans les 60’s, peu évoqué par Durkheim mais un peu par Weber. La socio des migrations est arrivé tôt aux Usa de par son historique social (Thomas et Znaniecki : le paysan polonais). Le RU comme la France s’y intéresse tardivement. Socio de l’immigration souffre d’un déficit de légitimité.

Cette thématique est plus reconnue dans la socio américaine et anglo-saxonne.

Le terme étranger est une définition juridique, un étranger ne peut pas être français alors qu’un immigré si. Plus de 95% des descendants d’immigrés sont français.

Identité nationale : questionnement sur légitimité des individus immigrés.

Les Emirats Arabes ont 60% d’immigrés, c’est le record, le cap-vert a 40% de gens qui émigrent, c’est aussi un record.

La migration est un phénomène mondial, il y a souvent plus de migration interafricaine que vers les pays occidentaux, beaucoup de migrants des pays occidentaux vers le sud.

Les Sciences sociales étudient les inégalités dans un cadre étatique et dans des pays où les droits de l’homme sont un cadre.

Pas de société à unicité ethnique, l’histoire des populations est celle de la migration d’une population vers une autre.

On va s’appuyer sur des enquêtes empiriques depuis 30 ans sur des pays d’Europe et d’USA.

La sociologie des migrations émerge en France dans les années 1960, plus tard qu’aux USA, avec l’immigration algérienne (Bourdieu : Sociologie de l’Algérie).

Les USA ont une réflexion sociologique autour de l’idée de melting pot, une nation construite par des migrants mais aussi avec une mise à l’écart ou une extermination de populations autochtones.

La sociologie des migrations a un déficit de légitimité par rapport à la socio du travail, de la famille, de l’éducation ou autre. Elle est assez mal vue car elle s’intéresse à des personnes ayant des problèmes sociaux et s’inscrit dans une démarche militante. C’est une socio qui défend les minorités et critique le racisme ou les discriminations. Difficulté à être reconnu comme scientifique.

**Etranger : c’est une définition juridique, le fait de ne pas avoir de papiers, de ne pas être naturalisé, ne s’inscrit pas dans la socio des migrations.**

**Immigré : quelqu’un qui a bougé d’un pays à l’autre. Il y a des immigrés qui sont naturalisés donc ils ne sont plus étrangers. Un immigré français = immigré naturalisé français. 2 termes qui ne veulent pas dire la même chose.**

Aujourd’hui, on arrête de prendre le statut en fonction de la migration dans les stats. Descendants d’immigrés majoritairement français. Relation indirecte à la migration pour les descendants mais des questionnements par rapport au choix du pays d’où nos parents, grands-parents viennent (choix du conjoint par ex).

Le statut de migrant se veut neutre mais inscrit l’individu dans un mouvement.

Immigration pose la question de l’identité nationale, de qui nous sommes, la mondialisation fait se poser des questions, l’entité nationale est affaiblie structurellement.

Identité nationale : concept historique et non sociologique.

La vue d’ensemble met de côté les particularités et les différences. Distinction entre idéologie et savoir.

Tradition de l’immigration et émigration dans certains pays, la France est un pays d’immigration depuis 150 ans, l’Espagne depuis plus récemment, acceptation du phénomène pas la même en fonction du temps, du statut et du passage de celui-ci.

Différentes formes de migrations (économique, politique, écologique), quand il y a une guerre dans un pays, combien d’immigrés se déplacent par choix ?

2 manières d’émigrer : arrivés volontaire ou recrutement. Les économistes parlent de push factors et pull factors.

Push factors : migrants poussés à quitter leurs pays à cause de la misère, des crises politiques.

Pull factors : migrants qui arrivent dans un pays car il recherche de la main d’œuvre et embauche.

La sociologie situe les migrations dans leur contextes historiques :

* Appel de main de mains d’œuvres pour bâtir le pays (les européens aux USA, les algériens vers la France après la 2ème guerre mondiale). Aujourd’hui forte immigration roumaine vers l’Espagne.
* Migration pour aller chercher fortune (les brésiliens vont en Guyane pour chercher de l’or).
* Migration forcées, expulsion ou rapatriement (guerre d’Algérie).
* Les déportations comme pendant la 2ème guerre mondiale.

Amélioration du niveau d’études des immigrés et émigrés.

Au Golfe, la population nationale est minoritaire mais dirige le pays. Beaucoup de migration pour la main d’œuvre vers ce pays.

Les Philippines tablent sur l’émigration depuis les années 1970, les émigrants envoient de l’argent vers leur pays d'origine, l’Etat récupère au change.

Exemple de migrations contemporaines :

* Des passeurs qui font venir des migrations spontanées.
* Crise politique des pays d’origines, la plupart des migrations se font avec les pays voisins et non occidentaux.
* Les bouleversements politiques post-URSS ont provoqué de nouvelles migrations venant de pays de l’Est européens comme les roms en Roumanie ou Bulgarie.
* Confort du pays d’origine peu ou pas retrouvée dans le pays d’accueil.

En 2019, 2/3 des réfugiés viennent de 5 pays : Syrie, Vénézuela, Afghanistan, Soudan du Sud et Birmanie.

Distinction entre demandeurs d’asiles et réfugiés. 612 700 demandes d’asiles déposées en 2019 en Europe, on demande toujours l’asile pour ne pas être refusé.

Depuis 1974, il n’existe plus d’immigration en tant qu’occidental mais + facile d’émigrer pour travailler. Accueil des homos s’ils prouvent qu’ils ont été persécutés. 38% des demandeurs d’asiles acquiert le statut de réfugiés en Europe.

Cas de la jungle de Calais, elle a été démantelée. Elle regroupait des réfugiés voulant traverser la Manche. Il y avait plus de 8000 migrants en 2016 qui vivaient dans des taudis. Aujourd’hui, il y a moins de 300 réfugiés, les policiers empêchent qu’il y ait de nouveaux arrivants. L’Etat les nourrit mais les empêche de s’installer. C’est dans la petite couronne de Paris qu’il y a le plus de migrants.

**L’affaire des migrants est un pb européen, législation de Dublin autorise l’Allemagne à les renvoyer chez eux. Les moyens pour sécuriser les frontières extérieures coûtent plus que d’entretenir ou accueillir les populations**.

*Les pays européens considèrent qu’ils ne sont pas en mesure d’accueillir tous les migrants (toutefois part de migrants = 500 000/67 millions)*

En 2016, 85 700 demandes d’asiles en France mais la plupart rejetés alors que la France en reçoit peu par rapport à d’autres pays.

La France a une longue histoire avec l’immigration. Un empire colonial historiquement comme l’Angleterre ou le Portugal et l’Espagne. L’immigration continue malgré la fermeture des frontières en 1974, recherche de main d’œuvre depuis l’après-guerre en France. Les immigrés ramènent leurs familles avec eux, une immigration postcolonial en France.

Plusieurs vagues d’immigrations en Allemagne :

* Perte des colonies allemandes après la 1ère guerre
* Cold War après la 2ème
* En 1960, Workforce
* Après la fin de l’URSS, 1,5 millions d’immigrants de 1988 à 1992.
* Migration courante aujourd’hui

Il y a des quotas de migrants, en fonction de la population par habitant et par ville, la France s’en inspire.

On commence à étudier l’immigration dès les années 1920-1930 aux USA avec la ville de Chicago qui connait une croissante forte d’immigrants (1ère école de Chicago, essai sur le paysan polonais de Thomas et Znaniecki, et ce qui suit).

L’immigration est un principe fondamental dans l’Amérique, les premiers sociologues de Chicago avait une perspective assimilationniste dans leurs travaux. Des migrations internes aux USA, les populations noirs du sud ont migré vers le nord, les anciens esclaves sont devenues de la main d’œuvre.

La sociologie de l’immigration a introduit les concepts d’accommodation assimilation, acculturation ou ségrégation.

1ère approche : organisation et désorganisation

La désorganisation : affaiblissement des règles sociales sur un groupe qui entraine une insatisfaction et désir de partir (il diffère de l’anomie mais on peut les rapprocher).

Réorganisation : nouvelles règles et institutions mises en place sur la base d’éléments préexistants.

Critique du concept de race : on explique les trajectoires par des conditions structurelles et les situations sociales, logique de déviance et d’assimilation très marqué.

La désorganisation ne vient pas de l’immigration, en Pologne, c’est la désorganisation familiale qui provoque l’émigration. **Une désorganisation dans un pays d’origine entraine une réorganisation dans un pays d’arrivé**.

Logique d’assimilation par exemple, la communauté polono-américaine favorise celle-ci : apprentissage de la langue, histoire ou idéaux américains.

Abdelmalek Sayad : les 3 âges de l’assimilations :

* 1/ L’émigration sur ordre. Une ruine ou une crise dans son pays d’origine amène un départ provisoire vers la France. Il faut ramener de l’argent à sa famille tout en gardant les valeurs paysannes de travail.
* 2/ La perte de contrôle. Séjour en France dure plus longtemps, manque d’argents, l’émigré n’est plus paysan, il ne revient dans son pays que pour les vacances. Naissance de nouvelle identité.
* 3/ Emigration permanente. Double absence : exclusion dans le pays d’arrivé et coupure avec son pays d’origine. L’émigré peut épouser une française, déstructuration de la population algérienne.

Critique de l’idée : situation sociopolitique peu évoquée, ces périodes peuvent se superposer donc l’idée d’âge peu pertinent.

Un 4ème âge ? La pop algérienne est minoritaire en France mais hétérogène en interne. Discrimination de descendants d’immigrés pourtant assimilé + pour ceux qui viennent en France. L’enjeux identitaire et religieux supplante la simple intégration pour les descendants.

Pb de l’ethnocentrisme quand on parle d’immigration.

Assimilation = abandonner sa culture et valeurs d’origines afin d’adopter celle du pays dans lequel on arrive.

Emigration = quitter un pays d’origine pour s’installer ailleurs.

Immigration = entrée dans un nouveau pays à partir d’un pays d’origine.

Processus d’immigration compliqué à étudier : faire ses études dans un nouveau pays différent d’y aller comme une main d’œuvre.

Les anciens concepts sont toujours utilisables mais doivent s’adapter au phénomène de mondialisation, les recherches anglosaxonnes sont à la page, petit retard pour la France.

Les descendants d’immigrés : personnes nées en France dont les parents sont nés à l’étranger, mais parfois on ne prend en compte qu’un des 2 parents nés à l’étranger. Quelque soit l’âge de l’enfant quand ses parents arrivent en France.

On ne compte plus les enfants dont les grands-parents sont nés à l’étrangers comme descendants d’immigrés mais les noms de familles peuvent créer la confusion.

Confusion dans le débat publique : on mélange les catégories et on pense que les immigrés et descendants d’immigrés représentent 30% de la population française.

Un double problème : une diversité ethnoculturelle avec de nouvelles vagues d’immigrations.

Tenir compte des spécificités pour aborder l’intégration. Poncif sur le travailleur immigré ou maghrébin d’Afrique. On peut faire des liens entre les concepts sans les mettre en concurrence. Il faut voir chaque population en fonction de son pays d’origine et de sa situation empirique et non seulement à travers ses processus de socialisation.

Etat-Nation : Cela combine la dimension ethnique et politique, pas d’Etat sans nation.

Le politique questionne la citoyenneté.

L’ethnique questionne la culture.

Au Canada ou au Québec, on veut attirer des immigrés francophones.

En France, la langue est importante dans le processus d’intégration, très conservateur. La religion moins, les fêtes religieuses sont avant tout des jours fériés aujourd’hui. Dans les pays musulmans, la religion est prédominante, confusion entre la religion et l’Etat.

Tradition française : un héritage révolutionnaire (1789) fortement inscrit dans les valeurs républicaines (fraternité, liberté, égalité, Etat-Providence, laïcité). Mais il y a une référence ethnique omniprésente, ceux qui présentent des traits différents doivent se justifier.

La loi française donne la nationalité en combinant droit du sol et droit du sang.

Le droit du sang ne concerne que les enfants nés en France de parents français. Pour ceux nés en France de parents étrangers, ils peuvent la demander à 16 ans puis à 18 ans mais doivent justifier une scolarité d’au moins 5 ans en France.

Les enfants de couples bi-nationaux ont 2 nationalités, si un des 2 parents est français, on peut choisir de la demander ou pas, si les 2 sont français, on est obligé de l’obtenir.

Loi allemande : De 1913 à 2000, il existait seulement le droit du sang même s’il y avait des grosses vagues d’émigration. Une conception plus ethnique que le droit du sol. Les grands pays d’émigrations (USA ou FR) avaient le droit du sol pour intégrer et attirer les émigrés. Séparation des 2 Allemagne (RFA et RDA), au noms d’origines allemande lointaines, certains ont acquis la nationalité dans les années 1990.

En Italie : Droit du sang et du sol, les jeunes doivent constituer 18 ans de preuves qu’ils vivent en Italie depuis toujours, ensuite, 2 ans de procédure, impossibilité de voyager ou faire des voyages scolaires hors de l’Italie.

Politique d’intégration : programme instauré afin de contribuer à l’intégration des immigrés.

Processus d’intégration : Cheminement pendant lequel un immigré s’intègre progressivement dans un pays.

Le terme d’assimilation, historiquement colonial mais passé dans le langage courant.

Manière d’étudier l’intégration : admettre la pluralité dans les manières d’intégrer. **Ne pas se demander si les individus sont intégrés mais comment le sont-ils**, fluctuation entre pratiques individuelles et collectives. On parle de participation dans la société dans la famille, l’éducation, une exclusion est un cas d’intégration, un sans papier aussi.

Emergence de concepts : diaspora, transnationalisme, en France. Transformation des migrations avec la mondialisation. Une autonomisation du fait migratoire, des concepts venant de la sociologie anglo-saxonne.

Diaspora : historiquement utilisé pour désigner le peuple juif ou arménien, concept qui veut saisir la dispersion d’un peuple qui conserve un sentiment d’identité commun en raison d’une même origine (nationale, régionale, ancestrale).

A la fin du XXème siècle, les migrations se font dans toutes les directions et non plus seulement de façon unilatérale. Le concept possède une force identitaire et politique. Dominque Schnapper souligne en 2006 que la diaspora qui relève historiquement d’un sens négatif (exil, exclusion) est utilisé avec un sens positif (revendication identitaire), un sens doublé par le mythe d’origines communes (fidélité et solidarité) et utopique (monde sans frontière, adaptabilité et innovation).

Identité collective : une construction identitaire sans inscription locale ou nationale précise au départ ou à l’arrivé.

Un point d’ancrage, de référence : le pays d’origine, doublé par l’histoire migratoire, plusieurs connaissances et solidarités s’unissent pour créer un attachement symbolique (ex : diaspora noir, diaspora indienne, diaspora turque).

Le développement d’internet a popularisé et banaliser le terme de diaspora, les communautés virtuelles dont les territoires sont à références variables. Des forums permettent d’entretenir des liens et des solidarités plurielles.

Néanmoins cette géographie variable affaiblit le concept. Des participations transnationales à seules buts humanitaires ou corporatistes, des particularités qui rendent difficile à généraliser.

Schéma de Chantal Bordes-Benayoum pour parler du passage de l’immigré à l’homme de la diaspora :

* 1/ L’immigré est surdéterminé par son statut économique détaché de son inscription familiale.
* 2/ Le minoritaire ethnique, c’est avant tout une revendication des militants et des universitaires engagées (ceux qui refusent le modèle assimilationniste).
* 3/ L’homme de la diaspora, c’est un migrant placé dans un espace mondialisé mais qui garde un lien avec sa famille et communauté d’origine.

Critique de cette notion : confusion entre communauté local et international (diaspora chinoise à New-York alors qu’on devrait parler de minorité). La mise en avant de « communauté ethnique », qui efface la distinction entre migrants et les enfants de migrants nés dans le pays d’arrivé.

Transnationalisme : une construction sociale où les migrants crée un lien entre leurs pays d’origines et leurs sociétés d’immigrations. Concept opposé à celui de déracinement des immigrés, trop centré sur les divergences étatiques.

Les migrants instaurent des relations sociales, économiques, activités et identités qui dépassent les frontières des Etats Nations.

Les transmigrants : ils ont des initiatives économique, entrepreneuriales collectives, ils peuvent être issus de pays pauvres ou de populations pauvres de pays riches, effectuent des milliers de km autour du monde avant de revenir chez eux.

Les poor-too-poor : des colporteurs qui vendent aux populations pauvres des produits de contrebande d’usage autorisé (appareil photo, ordinateur, etc…), de services (produits médicaux), ou illégal (drogues, prostitution). Poor-too-poor = entre pauvre.

Pour parler de transnationalisme, il faut dépasser le nationalisme méthodologique. Il faut pour cela :

* Prise de recul du chercheur qui rend compte de son point de vue de départ (ou prénotion).
* Une méthodologie ethnographique (une population étudiée dans divers lieux).
* Des points de comparaison (pas d’ethnocentrisme).
* Une profondeur historique des travaux (étudier en fonction de l’histoire).

Etude de phénomènes transnationaux : les liens qui lient des populations émigrées avec d’autres personnes de mêmes origines au pays d’origine ou ailleurs.

Critique de ces 2 approches :

* Toutes les populations immigrées ne peuvent pas être inclus dans le transnationalisme ou la diaspora.
* Existence de populations sédentarisées et acculturées.
* On peut maintenir des liens avec son pays d’origine sans pouvoir se réinstaller.
* Problème de l’essentialisation des notions (ethnie, nationalité, Etat).
* Concepts qui peuvent être flous.

Diversité : terme descriptif qui insiste l’hétérogénéité de l’immigration Il a été inventé dans les années 1980 avec l’essor des politiques néo-libérales. Il est utilisé au départ par la rhétorique managérial pour valoriser les différences.

L’universalisme ne tient pas ou peu compte de l’hétérogénéité sociale, toute société est marquée par des spécificités et diversités dans sa population (régional, social, sexuel, etc…).

Le terme se diffuse en France vers 2004, les entreprises du CAC 40 s’engagent à valoriser la diversité, mise en place de discrimination positive.

Diversité en tant que nom de code : désigne des populations susceptibles d’être victimes de discrimination, qu’il est difficile de nommer par leurs origines, c’est une catégorie commode qu’on associe à des réalités liées aux assignations ethniques et racialisées.

Usage du terme minorité peut être perçu comme raciste ou discriminant.

Ethnicité : Traduction du termes anglais « ethnicity », il insiste sur le caractère construit, l’ethnicité construit les rapports sociaux. Elle valorise une origine commune et un héritage culturel.

Rapport à l’ethnicité peut être lié aux discriminations : le terme « arabe » est devenue « beur » puis « rebeu », les rebeu peuvent se reconnaitre dans une identité, une ethnicité.

**Weber : un groupe ethnique émerge à partir de croyances subjectives en une communauté d’origine**.

Tous les marocains seraient « des personnes d’origines marocaines » en France, alors qu’au Maroc, ce serait plusieurs groupes différents.

Multiculturalisme : politique valorisant et soutenant les minorités pour promouvoir l’égalité des chances.

Caractère ethnique souvent naturalisé ou biologisé, on juge une ethnicité par rapports à des traits physiques ou des origines biologiques, non pas sur des traits culturels bien que l’ethnicité culturel existe.

Cela s’explique par l’idée dans les sciences sociales, que la culture serait une construction sociale.

Rapport politique à l’ethnicité : dans les démocraties libérales, instauration de politique antidiscriminatoire ou de discrimination positive, en France, l’Etat redistribue. Loi de séjour et mesures d’intégration pour les étrangers mais des restrictions fortes entourent ces lois (populations exclues de celle-ci).

Retour de la notion de « race ». Dans le contexte européen, la notion de race est historiquement péjorative car associé à l’extermination des juifs, de « la race aryenne ». Dans le contexte anglo-saxon, elle s’est maintenue, avec la mise en place de politique afin de promouvoir la diversité et lutter contre la discrimination, le terme réapparait dans une perspective militante.

Historiquement, le terme de « race » désignait une hiérarchisation des humains alors que le terme « ethnique » parlait des liens entre nations et peuples.

Aujourd’hui, on utilise les termes « racialisées » en termes de construction sociale en évitant la connotation biologisante. Il n’y a pas de races mais des catégories de personnes discriminées à cause de leurs origines (racialisées).

3 phénomènes produisent des catégorisations ethno-raciales :

* L’esclavage
* La colonisation
* La migration

Il y a une continuité dans ces catégories, elles se perpétuent dans les consciences et pensées majoritaires. Aux USA, les civils rights ont contribués à une reclassification de ce qu’est la race (même si son usage reste polémique). Au RU, le commonwealth fait perdurer la logique ethno-raciale.

4 axes séparant l’ethnie et le racial selon Cornell et Hartmann (2004) :

* La race renvoie au biologique. L’ethnie à l’ascendance, origine ou culture.
* Les différences raciales sont prétendues par les membres extérieurs du groupe. Les différences ethniques sont revendiquées par les membres du groupe.
* La catégorisation raciale associé à une hiérarchisation moral (bien et moins bien). L’ethnique l’est moins.
* Les catégories raciales viennent de rapport de domination. Réfléchir sur les groupes ethniques, il y a moins de rapports de pouvoirs.

Statistique ethnique autorisé aux USA, pas en France. La conception multiculturaliste et communautaristes des sociétés anglo-saxonnes par rapport à l’universalisme républicain en France, explique cela.

Après la 2ème guerre, exode rural des populations immigrés et rapatriement des français d’Algérie. Des crises de logement et développement des bidonvilles. On décide de reloger les immigrés = constructions de HLM dans les années 1960. A l’époque, c’est un logement de luxe pour ces populations, ce sont des habitats modernes. C’était aussi hétéroclite, il n’y avait pas que des immigrés, mais aussi des classes moyennes, c’était un point de départ pour les uns et un point d’aboutissement pour d’autres.

Néanmoins, ségrégation social progressive de ces quartiers + le chômage de masse à partir de 1973 et déclin du PCF dans les années 1990 (plus de conscience de classe). Le 93 et les émeutes de 2005 sont significatifs de ce phénomène.

Mixité sociale depuis la loi orientation : politique qui vise à diversifier la population d’un quartier, on cherche à freiner la ségrégation depuis 1991. On ne veut pas parler de mixité ethnique mais dès qu’une population devient plus riche où que ces enfants grandissent, ils quittent le quartier pour vivre autre part. Les personnes défavorisées sont ainsi ségréguées.

Il y a des ghettos aux USA, c’est similaire.

La sécularisation : c’est quand l’ordre religieux devient extérieur à l’ordre politique.

La laïcité : cadre qui permet à tous les individus d’exercer leur religion, neutralité de l’Etat et du service public quant à la religion, séparation de l’Eglise et de l’Etat.

En France, une séparation entre le domaine politique (sphère publique) et domaine religieux (sphère privé).

En Allemagne, les Eglises sont des acteurs de la vie publique, aux Pays Bas, les religions font parties des piliers de l’Etat, plus de place à l’Islam, l’Etat n’est pas religieux mais donne une place à la religion dans le projet politique.

Plusieurs interprétations de la laïcité :

* Une vision neutre : pas d’aspect religieux dans l’espace public mais seulement dans l’espace privé (laïcité à la française)
* Une vision faisant la confusion entre laïcité et culture majoritaire, position anticléricale (contre toutes les religions)
* Une volonté de créer des ponts entre toutes les religions (dialogues interreligieux)

Le catholicisme des immigrés italiens et polonais a suscité des réactions d’hostilité car il y avait une méconnaissance de leur façon de pratiquer. Aujourd’hui, la légitimité historique de la religion chrétienne est remise en question. La religiosité des immigrés peut être plus ou moins soutenues à leurs arrivés en France.

Emergence de l’Islam en France qui devient la 2ème religion. Il faut distinguer la dimension identitaire de la religion et la pratique religieuse réelle.

La pratique de la religion crée un sentiment communautaire, cela peut servir pour donner un sens au monde mais cela déclenche aussi une fermeture entre les communautés et le reste de la société.

L’Islam n’est pas qu’une pratique religieuse mais est associé à la colonisation et à des enjeux géopolitiques comme le terrorisme en France. L’Islam passe d’une pratique caché par les immigrés des années 1960 à une plus soutenues par les générations des années 1980-1990. Pratique d’un Islam plus traditionnel orienté vers les prières. Les générations plus récentes pratiquent l’Islam de manière plus identitaires.

Etude du phénomène : dans une étude de G. Kepel, la préoccupation identitaire apparait comme structurant les rapports sociaux. Notion de « hallalisation ».

Idéaux-types de musulmans pour Hakim El Karoui :

* Musulmans sécularisés (46%) : ils ont un système de valeurs de la France contemporaine mais des pratiques religieuses plus régulières que la moyenne.
* Musulmans pieux (26%) : ils revendiquent leurs appartenances sans que la religion ne passe devant les lois de la République.
* Musulmans qui développent un système de valeur opposé à la République (28%) : des jeunes mal insérés professionnelements qui vivent dans des quartiers populaires périphériques. Utilisent l’Islam comme une révolte.

L’activisme religieux reste minoritaire en France même s’il est souvent évoqué dans les médias. 2 tendances : traditionalisme et hostilité à l’occident :

* Le salafisme : vision théologique traditionnelle promue par l’Arabie Saoudite.
* Les frères musulmans : militantisme politique avec l’éducation et des associations. Les adeptes refusent la séparation du politique et du religieux mais sont dans la société moderne.

Ces mouvements sont associés aux attentats islamistes.

Des diversités religieuses lié à l’immigration et à la mondialisation dans toutes les sociétés aujourd’hui. Il y a des rapports de force qui crée des discriminations. La laïcité n’a pas fait disparaitre le fait religieux.

Emergence des études sur l’Islam en sociologie dans les années 2010 :

* Etudes sur la religiosité et l’islamisme
* Etudes sur les discriminations dont sont confrontés les musulmans.

Kepel et Galland d’une part, études sur l’islamophobie d’autre part.